



HAL
open science

Écrire pour de l'argent, La correspondance administrative de Barthélemy Faujas de Saint-Fond avec l'État français de la Révolution à la Restauration

Guillaume Comparato

► **To cite this version:**

Guillaume Comparato. Écrire pour de l'argent, La correspondance administrative de Barthélemy Faujas de Saint-Fond avec l'État français de la Révolution à la Restauration. Laurianne Cros (dir.). Les chemins de la correspondance. Matérialités et stratégies en Europe et ses prolongements coloniaux XVIIe-XXe siècles, 20, Comité pour l'histoire de la poste, 2018, Les Cahiers pour l'histoire de La Poste, 978-2-918336-08-2. hal-02076163

HAL Id: hal-02076163

<https://hal.science/hal-02076163>

Submitted on 4 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Écrire pour de l'argent

La correspondance administrative de Barthélemy Faujas de Saint-Fond avec l'État français de la Révolution à la Restauration

Guillaume Comparato¹

L'étude des gens de sciences, au tournant des Lumières, permet d'aborder de nombreux domaines. En effet, dès que l'on s'intéresse de près aux acteurs, l'histoire des sciences se révèle autant culturelle que sociale. Souvent, on place l'accent sur les théories, les œuvres et les trajectoires qui ont mené un savant de sa jeunesse à une carrière plus ou moins prestigieuse. On scrute les réseaux via les correspondances privées ou savantes, les souscripteurs de leurs livres, les citations dans les ouvrages d'autres savants, etc. Parfois également, on s'interroge sur le sort politique des acteurs. Mais il existe un domaine plus confidentiel, de par la monotonie de ses sources et l'apparent désert qualitatif des questions qu'il soulève : l'histoire administrative et pécuniaire des gens de sciences. Cet objet d'études, popularisé récemment grâce Jean Luc Chappey et Antoine Lilti dans un article paru en 2010, dans la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* et intitulé : « Les demandes de pension des écrivains². » Cet article engage les historiens à se poser la question des moyens matériels des gens de savoir, de leur rapport à l'argent et surtout au rôle de la France joue dans une forme mécénat étatique. Cette première approche nous invite alors à étudier au cas par cas ces demandes de pension pour montrer que la vie des intellectuelles n'était pas faite que de savoir et d'eau fraîche. À chaque cas, une histoire nous montre ces liens d'interdépendance entre un État qui centralise la pensée et des intellectuels parfois peu connus et pourtant soutenus.

Le cas du géologue Barthélemy Faujas de Saint-Fond est révélateur de cette situation parfois tendue entre le savant et son principal employeur : l'État. Connu pour ses ouvrages sur la géologie et la minéralogie des volcans, ainsi que son engagement dans la course à l'envol au côté des frères Montgolfier, cet ancien juge de 1^{re} instance basé dans la petite ville de Montélimar devient un des familiers de Buffon. Grâce à cette amitié, Faujas obtient en 1785 une place de commissaire aux mines de charbon et celle d'adjoint à la garde du cabinet de minéralogie au Jardin du Roi. À la veille de la Révolution, Faujas dispose d'une coquette

¹ Docteur en Histoire, Laboratoire LUHCIE, Université Grenoble-Alpes.

² CHAPPEY Jean-Luc et LILTI Antoine, « Les demandes de pensions des écrivains, 1780-1820 », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2011, vol. 57, n° 4, pp. 156–184.

pension de six mille livres et le monopole d'exploitation des pouzzolanes française, une terre volcanique servant à réaliser des mortiers hydrophiles. Il est alors l'un des plus proches familiers de Buffon. Protecteur et conseiller de son fils, il tient un cabinet de vulcanologie rue des Bons-enfants en face du Palais Royal, en plein cœur du principal lieu de rendez-vous savant d'Ancien-Régime. Mais avec l'avènement de la Révolution, les privilèges et engagements pris par la couronne sont réévalués et le nouveau régime est bien moins généreux à son égard. S'engage alors une bataille épistolaire faite de lettres, de rapports et de contre-rapports entre Faujas, l'État et le Jardin, devenu à partir du mois de juin 1793³ : le Muséum National d'Histoire Naturelle, son meilleur allié depuis la mort de Buffon.

Comment cet amateur de science devenu savant d'État, lutte contre sa hiérarchie pour faire valoir ses droits et faire reconnaître son statut ? Quels sont les belligérants et les stratégies employées au cours des années ?

Pendant près de sept longues années, Faujas est au centre d'une correspondance avec les différents ministères chargés de la liquidation de ses pensions et avantages. Cette correspondance, bien que relativement tenue, nous devons parfois l'imaginer grâce aux réponses que les ministres en place font à un Faujas de plus en impatient de retrouver ne serait-ce qu'un semblant de salaire. C'est en croisant différents fonds des Archives Nationales et notamment les séries F¹⁷ et AJ¹⁵ qui concerne ces demandes de pensions, mais également le fonds J547 des Archives de l'Isère où sont regroupés de nombreux documents concernant Faujas, que nous avons pu reconstituer cette procédure et de voir quels acteurs sont sollicités et quels leviers sont utilisés dans le but d'obtenir les rétributions tant convoitées.

Nous suivrons donc la liquidation de Faujas par le prisme des lettres et des rapports modélisé dans un réseau⁴. Celui-ci nous montre en un clin d'œil les acteurs et leurs liens tout au long de cette affaire. Chaque rond représente un acteur. Les lignes représentent les relations entre les acteurs. Il y a deux sortes de lignes. La droite bleue représente un lien non-orienté. En effet Faujas, en tant qu'agent du Museum bénéficie d'une relation particulière avec cette institution dont il est un des administrateurs. Ses pairs, eux aussi professeurs-administrateurs et souvent membres fondateurs, le soutiennent systématiquement. Les flèches

³ Loi du 10 juin 1793.

⁴ Cf. Figure 1

représentent quant à elles des liens orientés. La direction indiquée par chaque flèche nous permet de comprendre l'orientation du lien qui unit les deux correspondants. Enfin l'épaisseur de certains liens orientés est le fait de la multiplication des interactions entre différents protagonistes. De fait, l'accumulation de dates pour une même courbe souligne également ces échanges multiples. Ce schéma va nous permettre de suivre cette affaire en gardant une approche visuelle du champ de bataille.

Mais, avant de se lancer dans cette campagne, il faut comprendre d'où vient cette procédure de liquidation et que dit la loi. Suite aux dispositions prises suite à la nuit du 4 août 1789⁵, les pensions que Faujas avait récemment obtenues sont supprimées. Voici ce que dit le texte :

Arrêtés du 4-11 août 1789,

Article XIV : La pluralité des Bénéfices n'aura plus lieu à l'avenir, lorsque les revenus du bénéfice ou des bénéfices dont on sera titulaire excéderont 3000 livres. Il ne sera pas permis non plus de posséder plusieurs pensions sur bénéfices, ou une pension & un bénéfice, si le produit des objets de ce genre que l'on possède déjà excède la même somme de 3000 livres.

Article XV : Sur le compte rendu à l'Assemblée nationale de l'état des pensions, grâces & traitements, elle s'occupera, de concert avec le Roi, de la suppression de ceux qui n'auraient pas été mérités, & de la réduction de ceux qui seraient excessifs, sauf à déterminer à l'avenir, une somme dont le Roi pourra disposer.

En substance cette loi met fin aux privilèges. Faujas rentre parfaitement dans le cadre de l'article XIV, car il touche deux pensions de 3000 livres sur le compte des mines et du Jardin. Le second article dit lui que les pensions entrant dans le cadre de l'article précédent seront réévaluées en fonction du mérite. Mais ces célèbres articles de la loi du 4-11 août ne sont en réalité entérinés que lors par décret du 20 octobre 1789. La procédure de liquidation collective, c'est-à-dire par institution, est mise en place par la loi du 7-12 septembre 1790 et n'est véritablement entérinée que trois mois plus tard par les décrets du 16-22 décembre 1790⁶. Cette dernière loi crée le Bureau général de la Liquidation. D'abord confié Dufresne de Saint-Léon, cette nouvelle institution est chargée d'évaluer les dossiers des officiers concernés. Mais Dufresne, englué en 1791 et 92 dans une affaire de surévaluation est remplacé par Louis Valentin Denormandie le 26 novembre 1792.

⁵ LAFON Jacqueline Lucienne, *La Révolution française face au système judiciaire d'Ancien Régime*, Genève, Droz, coll. « École Pratique des Hautes Études, IVe Section, Sciences historiques et philologiques 5, Hautes études médiévales et modernes », n° 81, 2001, p. 243 à 251.243 à 251.

⁶ Chaque loi voté engendrant un blocage ou un ralentissement des parlements à entériner les différents textes, toutes les procédures sont presque à chaque fois lancées quelques mois après le vote à l'Assemblée.

Le cas de Faujas en tant qu'agent d'État arrive sur le bureau du Liquidateur général dès le début de la procédure en 1791. Le document ci-dessous nous permet notamment⁷ déduire la période de création du dossier grâce à l'âge indiqué. En effet, Faujas est né le 17 mai 1741. Étant donné que son âge indiqué est de 49 ans, et compte tenu du temps que prend la Liquidation pour être véritablement sur les rails, le dossier de Faujas a vraisemblablement été envoyé entre janvier et mai 1791. Ce tableau illustre parfaitement le fonctionnement du travail d'évaluation du directeur de la Liquidation. Il a sous les yeux un grand cahier qui regroupe différents tableaux de ce type. Il donne ensuite un avis en fonction de ce qu'il juge le plus juste⁸. Ce document fait donc certainement partie de la première vague de dossiers qui arrivent sur le bureau de la toute nouvelle Direction générale de la Liquidation. Ici, l'argumentaire employé est principalement axé sur l'utilité du naturaliste, l'importance de son travail et la quantité des objets rapportés Jardin du Roi et qui sont en attente de paiement. Sont notamment cités : la découverte de la mine de pouzzolane de Chenavary en Vivarais qu'il fait ouvrir vers 1780, la technique d'extraction du goudron à partir de charbon de terre, qu'il a rapporté d'Angleterre en 1784.

Toutefois, l'affaire stagne pendant environ une année durant laquelle Faujas continue à percevoir son salaire du Jardin des plantes qui s'élève alors à 2000 livres brute. En tout cas la procédure est alors sur le bureau du liquidateur. Mais tout ne se passe pas comme prévu. En effet on constate en parcourant le plan comptable du Muséum que depuis sa formation en 1793, Faujas n'est plus payé pour son travail. Le souci est qu'entre 1790 et 1793, les états des traitements des employés du Museum ont disparu. Mais il est vraisemblable que ce soit entre temps que la liquidation de Faujas commence à bloquer ses pensions. On est donc dans une situation d'entre-deux. Faujas ne peut plus légalement toucher ses deux pensions qui doivent être liquidées, mais le dossier dort.

La première lettre ouvrant véritablement la procédure est envoyée 8 mai 1793 par directeur de la Liquidation qui demande au Museum quelle est la contribution réelle de Faujas aux travaux et aux collections :

« Il est nécessaire à mon travail, citoyen, que vous veuillez bien me faire connoître quels sont les objets que le citoyen Faujas S^t Fond a déposé au Cabinet national, entre autres il annonce des produits volcaniques assez

⁷ Archive de l'Isère, J547.

⁸ LAFON Jacqueline Lucienne, *La Révolution française face au système judiciaire d'Ancien Régime*, op. cit., p. 289.

précieux. Quelle en est la quantité, et à combien peut être estimé leur valeur. Enfin s'il a pour ces objets obtenus gratifications ou payement quelconque⁹. »

Faujas par l'intermédiaire de Museum fait alors parvenir de nombreux documents retraçant sa carrière de savant au service de la République. Le 15 mai 1793, c'est les qualités de botaniste de Faujas et son jardin d'acclimatation dans la Drôme qui sont mis en avant. Les 22 juin et 10 juillet 1793, c'est la commission des Armes et Poudres qui prend le parti de Faujas en transmettant les résultats de la découverte de la très riche mine de fer de la Voulte. Puis il faut attendre le 15 juillet 1794 pour que le Museum envoie une autre lettre de relance au liquidateur qui rappelle que Faujas n'est plus payé depuis 1790, et ce malgré qu'il continue de travailler :

« Je soussigné André Thouin Professeur administrateur du Muséum ayant fait les fonctions de trésorier de l'établissement jusqu'au mois de ventôse dernier, certifie que quoique le citoyen Barthelemy Faujas [...] a fait le service de sa place et les voyages annuels pour la recherche des mines et autres objets propres à enrichir le Muséum auquel il a procuré beaucoup de choses. Il n'a touché néanmoins depuis 1790 [...] aucun traitement, ni même le remboursement de ses frais de voyages pour ceux du Muséum¹⁰... »

Enfin le 16 août 1794 le Museum remet à la liquidation onze inventaires, soit 43 pages in-folio¹¹ recensant et décrivant au total 239 objets remis par Faujas au cabinet d'histoire naturelle et qui doivent lui être payés. Le Museum estime alors le préjudice à 60 000 livres¹².

Le Bureau de la Liquidation transmet enfin sa décision le 14 septembre 1794 en proposant à Faujas la somme de 30 000 livres à ajouter à la dette souveraine ou à convertir en rente viagère. La procédure aurait pu être close avec cette décision, car il ne manque plus que l'aval de Faujas. Mais Faujas est parti en voyage aux Pays-Bas depuis 5 septembre 1794¹³ pour une mission militaro-scientifique¹⁴, qui va durer environ un an. Il ne revient vraisemblablement à Paris qu'à la fin de l'été 1795, il signe « l'état du personnel » du Muséum de Thermidor an 4¹⁵.

⁹ Archives Nationales, AJ¹⁵512-504.

¹⁰ Archives de l'Isère, J547.

¹¹ Archives Nationales, AJ¹⁵512-504.

¹² On ne doute donc pas que, même si le Museum tente de surévaluer cette collection pour des besoins de négociation, nous pouvons calculer la moyenne du prix des objets à 251 francs pièce.

¹³ On peut aujourd'hui retrouver son journal de Voyage aux Archives départementales de l'Isère : fond Chaper J546.

¹⁴ Pierre-yves LACOUR, « Les amours de Mars et Flore aux cabinets. Les confiscations naturalistes en Europe Septentrionale 1794-1795 », Armand Colin, Société des études robespierristes, 2009.

¹⁵ Archives Nationales, AJ¹⁵150 et suivants.

Il est vraisemblable qu'à son retour, Faujas soit directement allé voir le ministre des Finances qui à son tour contacte le ministre de l'Intérieur pour faire avancer le dossier, d'où les lignes orientées en 1795, et certainement à l'automne.

L'affaire reprend à partir du 5 janvier 1796. Le ministre de l'Intérieur¹⁶ transmet alors un rapport au Directoire Exécutif dans lequel il préconise une autre solution : la somme de 25 000 en remboursement des objets d'Histoire naturelle, plus une somme de 6000 livres alloués chaque année pour ses frais de voyage. Le ministre des Finances¹⁷ est alors invité à donner son avis sur la situation. Il transmet son rapport au Directoire le 21 avril 1796, et juge l'avis de son collègue tout à fait juste. Mais il prévient que la situation des finances d'une République en guerre va rendre l'exécution difficile. Il conclut en donnant la décision finale au ministre de l'Intérieur.

Puis il y a un trou dans le suivi de ces échanges jusqu'au 16 décembre 1796 avec une lettre du ministre des Finances au directeur de la Liquidation. Le ministre s'étonne que le dossier de Faujas ne soit toujours pas clos et somme son collègue de finir son travail :

Le citoyen Barthélemy Faujas, professeur au muséum d'histoire naturelle a présenté, citoyen, au directoire exécutif différents mémoires pour obtenir le rétablissement d'une pension 6000^{lt} qui dit avoir été accordé par l'ancien gouvernement pour ses services ; et il observe que non seulement vous avez liquidé sa pension à une somme inférieure de moitié à celle que ses titres lui donnoient le droit de prétendre ; et que vous avez suspendu votre travail définitif sur cet objet, ainsi que l'expédition du brevet doit lui être rendu, en sorte qu'il ne peut toucher sa pension dans les arrérages lui sont dus depuis six ans¹⁸.

Il conclut sa lettre en lui demandant de traiter cette affaire « *le plus promptement que vous le pouvez* ». Sept mois plus tard, Faujas, qui commence à trouver le temps long sollicite, encore une fois le ministre des Finances qui lui répond de façon assez irritée le 29 juillet 1797 :

« Je n'ai pas retardé citoyen, l'expédition de votre affaire autant que vous le craigniez et autant que vous auriez de droit de vous en plaindre, si je n'y avois pas apporté l'intérêt qu'elle m'inspire. J'en fis rapport au directoire exécutif, le 3^e jour qui suivit votre dernière visite, il me chargea de remettre le dossier au ministre de l'Intérieur avec mon avis, il vous était favorable, et j'exécutais cet ordre le lendemain ; votre dossier est ouvert au bureau de mon collègue, c'est à lui que vous devez vous adresser actuellement¹⁹. »

On remarque, outre la petite remise au pas qu'il envoie à Faujas, que le naturaliste jouit tout de même d'une position très élevée dans la hiérarchie administrative de la France. En effet il a la capacité de s'adresser directement au ministre des Finances qui lui, transmet

¹⁶ Pierre Bénézech (3 novembre 1795-15 juillet 1797).

¹⁷ Dominique-Vicent Ramel de Nogaret. Ministre du 14 janvier 1796 – 20 juillet 1799.

¹⁸ Archives de l'Isère, J547.

¹⁹ Archives de l'Isère, J547.

directement ses avis au Directoire, au directeur de la Liquidation et au ministre de l'Intérieur, et ce, sans passer par des intermédiaires.

Finalement, par l'arrêt du 7 fructidor an 5²⁰ (24 août 1797) et environ sept ans après la constitution du premier dossier, Faujas obtient partiellement gain de cause. L'État, sur recommandation du ministre de l'Intérieur²¹ lui accorde alors 6000 francs par an pour ses voyages, plus 4000 francs pour son dessinateur et le paiement de 250 000 francs en remboursement des objets d'Histoire naturelle rapportés au Muséum pendant toute la période.

Le Directoire officialise donc les différentes propositions des ministres. Avec ce texte, le directoire confère un nouveau statut à Faujas : celui de Professeur-Voyageur. En plus de ces deux sommes Faujas, touche également sa paye de professeur qui s'élève alors à 5000 francs²².

Plus que des considérations sur les déboires anecdotiques d'un personnage, l'étude de ce cas nous permet de constater d'abord que le passage d'un régime à un autre occasionne de nombreux problèmes administratifs. Ils engendrent par là même, des situations de grande précarité pour certains agents. La science même dans la nouvelle société égalitaire de la Révolution reste réservée à une élite qui peut se reposer sur sa propre fortune pour continuer à travailler. Enfin, on constate également que les nouveaux professeurs du Museum National d'Histoire naturelle, fraîchement créé sur le modèle d'une institution emprunte des vertus républicaines, jouissent d'une place de choix et d'un réseau qui touche les plus hautes sphères de l'État. En réalisant des modèles schématiques comme celui-ci, c'est tout un champ politico-scientifique qui apparaît et nous permet de comprendre le positionnement d'un acteur dans ce champ.

Pour conclure avec cette affaire, Faujas va rester au cours de sa vie et malgré cette petite victoire, très attaché à ses anciens titres. Avec le retour d'un Bourbon sur le trône de France, le vieil homme qu'il est alors²³ tente sa chance dans une dernière fois :

« Sire, Sa Majesté Louis XVI dénia m'accorder, le 4 mai 1785, une pension de six mille livres, signée par la main du Roi et contresignée par le m^r Baron de Breteuil. J'ai joui de cette pension jusqu'à que l'époque où la révolution détruisit tout.

J'ignore si cette pension fut liquidée, sous le gouvernement tyrannique, qui succéda au plus doux des gouvernements ; quoi qu'une loi autorisa les anciens pensionnaires de l'état de toucher un tiers de leur pension, je ne voulus faire aucune démarche, pour me conformer à cette loy, ce qui m'occasionnoit un sacrifice de plus de quarante-huit mille livres.

²⁰ Archives Nationales AF/III/7 dossier n° 23.

²¹ Nicolas François de Neufchâteau. Du 15 juillet au 13 septembre 1797.

²² AJ¹⁵ 150 et suivants.

²³ Environ 75 ans.

Tel était mon attachement à votre auguste famille, que je m'étais fait un devoir de ne rien réclamer auprès des usurpateurs des pouvoirs [les républicains] et de l'opresseur de l'Europe [Napoléon] ; j'attendais que la volonté générale, la force des choses rappelassent le souverain légitime qui n'avait jamais cessé de régner sur les cœurs et à qui appartenait le trône de ses augustes ancêtres. Ce moment heureux étant arrivé j'ose supplier votre majesté, de vouloir me réintégrer dans une pension que mes travaux et mes longs services m'avaient méritée et que je tenais de la bonté de votre auguste frère²⁴. »

En guise d'argument juridique, Faujas joint à cette lettre une copie du brevet de 1785 à l'office de gardien du cabinet d'histoire naturelle au Jardin du roi. C'est une supplique traditionnelle de sujet à souverain. Faujas joue sur l'affect et se place comme faisant partie de l'héritage du Roi Louis XVI effacé à la Révolution. On voit aussi que le naturaliste n'hésite pas non plus à mentir sur sa liquidation pour laquelle il s'est battu sang et eau. Il ment également sur son engagement dans la Révolution, et fait comme s'il n'avait jamais travaillé pour les différents régimes qui se sont succédé avant la Restauration.

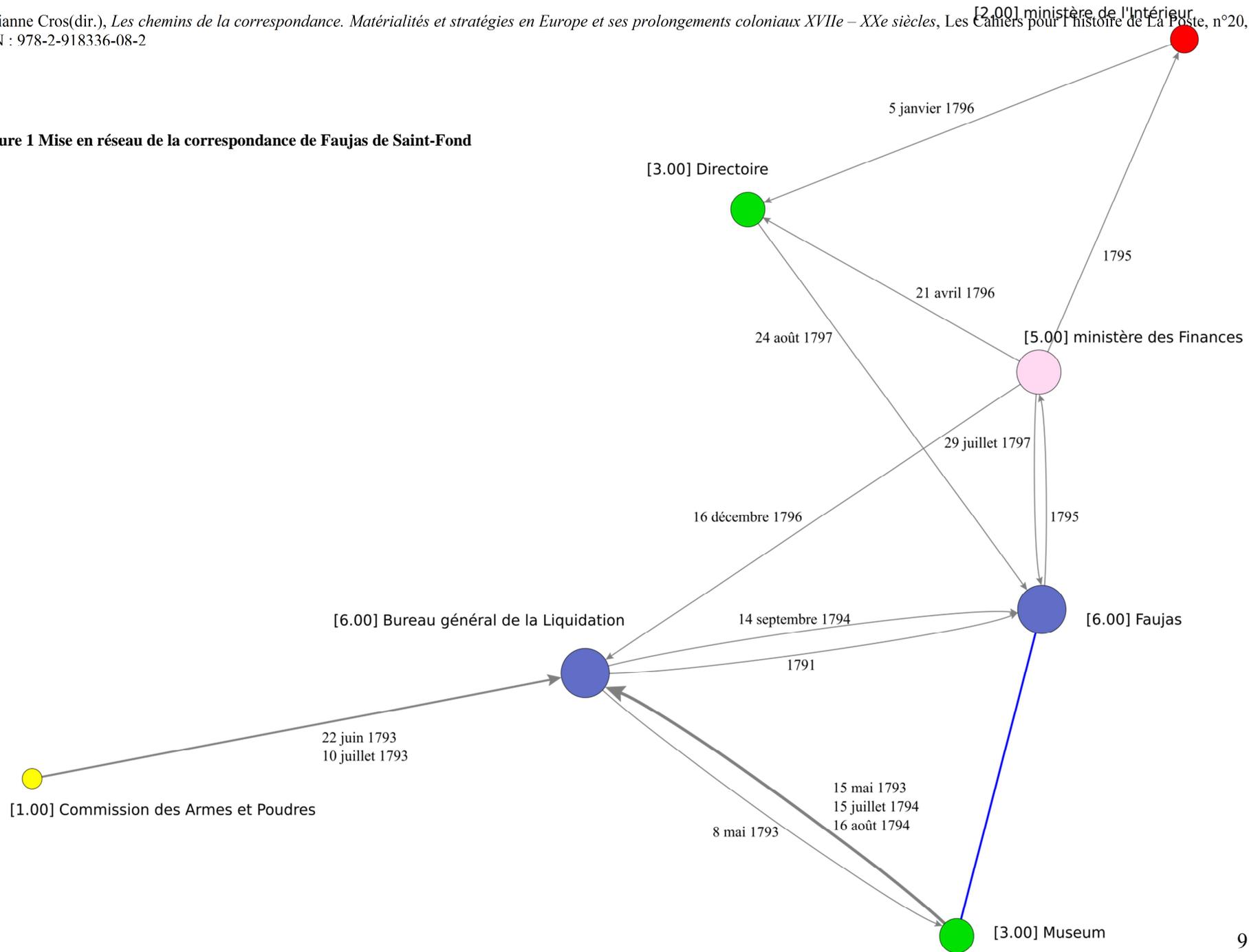
Faujas est seul, seul devant son souverain. Il tente d'abord de lui montrer quel homme il a été par le passé, flatte son mécène puis il s'agenouille pour lui demander l'aumône. Il n'y a pas d'institution dernière lui, c'est une supplique de sujet à roi²⁵.

Le vieux naturaliste n'a donc jamais oublié ni abandonné les honneurs qu'il avait reçus jadis. Jusque dans son testament, il regrettera toujours cette époque bénie où il vivait sous l'aile de Buffon et jouissait de ses précieuses pensions.

²⁴ Archives Nationales F¹⁷1537-FG.

²⁵ MILLET Hélène et ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME (dirs.), *Suppliques et requêtes: le gouvernement par la grâce en Occident (XIIe - XVe siècle)* ; [Les actes du colloque international organisé à Rome les 9, 10 et 11 novembre 1998 par l'École française de Rome], Rome, École Française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », n° 310, 2003, 434 p. CERUTTI Simona, « Travail, mobilité et légitimité, Suppliques au roi dans une société d'Ancien Régime (Turin, XVIIIe siècle) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010, 2010/3, p. 571 à 611.

Figure 1 Mise en réseau de la correspondance de Faujas de Saint-Fond



N.°	NOMS DE BAPTÊME ET DE FAMILLE; ET DEMEURE.	AGE.	NATURE DES SERVICES PUBLICS RENDUS A L'ÉTAT.	DATES		PENSIONS ET GRACES OBTENUES, ET LEUR ÉPOQUE.	TRAITEMENT DONT ON JOUISSOIT EN ACTIVITÉ.	MOTIFS DE CONSERVATION ET D'OBTENTION DE RÉCOMPENSES.		
				DU JOUR de l'entrée AU SERVICE public.	DU JOUR où l'on s'est retiré DU SERVICE.			CAMPAGNES.	BLESSURES.	AUTRES CAUSES.
	<p>Bartholomé Faujas Résident à Paris au jardin du roi fauxbourg St. marceau</p> <p>* Description des volumes etoints de la brochure en volume grand in-folio en 2 et de Souverain</p>	49	<p>La découverte de plusieurs mines de porzellan en France, notamment en Vivarain, leur introduction dans le Commerce ce qui peut vous dispenser de tirer d'Italie et de porzelle cette matière précieuse pour la construction des canaux, écluses et ports.</p> <p>La découverte de plusieurs mines de charbon de terre et l'art d'extrait le goudron minéral de ce charbon.</p> <p>Travaux littéraires.</p> <p>il a donné au public 10 ouvrages de Dornier de pulins avec des notes et des commentaires en 6^o volume avec de gravures.</p> <p>5^o recherches sur les porzellan Français avec la manière de les employer dans les constructions sous l'eau et hors de l'eau in 8^o 1 vol. fig.</p> <p>6^o Nouvelles recherches sur les porzellan de France et de leur identité avec celles d'Italie in 8^o 1 vol.</p> <p>7^o Histoire naturelle du Dauphiné in 4^o, 1 vol. fig.</p> <p>8^o Mémoires Logis des Volcans in 8^o 1 volume avec figures</p> <p>9^o Essai sur les rochers de trapp et sur les porphyres 1 volume in 8^o</p> <p>10^o Du goudron minéral tiré du charbon de terre avec la manière d'en faire usage pour les vaisseaux et de l'employer dans plusieurs arts imprimés par ordre du gouvernement. 1 volume in 8^o sur papier</p>			<p>Lui a été accordé une pension de Six mille livres le quatre may mille Sept cent quatre vingt cinq.</p>		<p>Les motifs de conservation de cette pension, sont fondés sur les découvertes qu'il a faites sur ses travaux littéraires sur l'époque où il a été accordé que de puis cinq ans, et après des dépenses considérables en voyages, en recherches et en travaux dispendieux qui avoient considérablement diminués la fortune du Sr Faujas.</p> <p>il n'est en outre occupé pendant les six dernières années de l'année de M. de Guffon avec qui il étoit très lié, à lui fournir des matériaux et à visiter des mines et des recherches à cet illustre Sçavant, pour les cinq derniers volumes qu'il a publiés sur l'histoire naturelle des minéraux et sur l'airant ou peut voir ce que M. de Guffon a été lui-même à ce sujet et dans ce dernier ouvrage.</p> <p>Le Sr Faujas a constamment donné au cabinet d'histoire naturelle du roi les objets remarquables qu'il recueillait dans ses voyages et il a formé gratuitement pour ce cabinet une superbe collection de tous les produits de Volcans dont on peut voir le catalogue Cy joint avec le récipissé de la personne attachée au cabinet qui les a reçu de la main du Sr Faujas.</p>		

Figure 2 Tableau de Liquidation de Faujas de Saint-Fond, ADI J547

Fonds d'archive :

Bibliothèque Centrale M.N.H.N :	MS 2528
Archives départementales de l'Isère :	J 546
Archives départementales de l'Isère :	J 547
Archives Nationales :	AF/III/7 dossier n° 23
Archives Nationales :	AJ ¹⁵ 150 à 174
Archives Nationales :	AJ ¹⁵ 512-504
Archives Nationales :	F ¹⁷ 1537-FG
Archives Nationales :	MC-ET-V-1008
Archives Nationales :	O ¹ 2126

Bibliographie :

CERUTTI Simona, « Travail, mobilité et légitimité, Suppliques au roi dans une société d'Ancien Régime (Turin, XVIIIe siècle) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010, 2010/3, p. 571 à 611.

CHAPPEY Jean-Luc et LILTI Antoine, « Les demandes de pensions des écrivains, 1780-1820 », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2011, vol. 57, n° 4, pp. 156–184.

LACOUR Pierre-Yves, *La République naturaliste: collections d'histoire naturelle et Révolution française: 1789-1804*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, coll. « Collection Archives », 2014, 614 p.

LACOUR Pierre-Yves, « Les amours de Mars et Flore aux cabinets. Les confiscations naturalistes en Europe Septentrionale 1794-1795 », Armand Colin, Société des études robespierristes, 2009.

LAFON Jacqueline Lucienne, *La Révolution française face au système judiciaire d'Ancien Régime*, Genève, Droz, coll. « École Pratique des Hautes Études, IVE Section, Sciences historiques et philologiques 5, Hautes études médiévales et modernes », n° 81, 2001, 464 p.

MILLET Hélène et ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME (dirs.), *Suppliques et requêtes: le gouvernement par la grâce en Occident (XIIe - XVe siècle); [Les actes du colloque international organisé à Rome les 9, 10 et 11 novembre 1998 par l'École française de Rome]*, Rome, École Française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », n° 310, 2003, 434 p.